

VERSION SYNTHETIQUE

CONTRAT DE PLAN
REGIONAL DE
DEVELOPPEMENT
DE LA FORMATION
ET DE L'ORIENTATION
PROFESSIONNELLES

CPRDFOP 2023-2027









CPRDFOP 2023-2027

Un outil de pilotage régional au service de la formation et de l'orientation professionnelles.



SOMMAIRE

p.4

PREAMBULE

p.4/ CADRE JURIDIQUE

p.6/ COMMENT A ETE ELABORE LE CPRDFOP ?

p.7/ OSSATURE DU CPRDFOP MAYOTTE 2023 - 2027

p. 8

ORIENTATION 1 : LA FORMATION PROFESSIONNELLE : LEVIER POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE MAYOTTE

p.10/ PRIORITE 1.1: RENFORCEMENT DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES

p.16/ PRIORITE 1.2 : PROMOUVOIR L'ENTREPRENEURIAT ET ENCOURAGER L'ESPRIT D'ENTREPRISE

p.17/ PRIORITE 1.3 : COLLABORATION AVEC LES ENTREPRISES LOCALES

p.18

ORIENTATION 2 : GARANTIR
L'ACCES A UN SERVICE PUBLIC
D'ORIENTATION, EN TOUT
POINT DU TERRITOIRE ET QUEL
QUE SOIT LE STATUT DE LA
PERSONNE

p.20/ PRIORITE 2.1 : ASSURER
COLLECTIVEMENT UN PREMIER NIVEAU
D'ACCUEIL ET D'INFORMATION

p.22/ PRIORITE 2.2 : ADAPTER LES CONTENUS DES FICHES METIERS AU CONTEXTE LOCAL

p.24/ PRIORITE 2.3 : STRUCTURER
LA TRAÇABILITE DES PARCOURS
D'ORIENTATION POUR MIEUX SECURISER
LES PARCOURS PROFESSIONNELS

p.27

ORIENTATION 3 : LA SYNERGIE DES ACTEURS DE L'EFOP : POUR UN MEILLEUR PILOTAGE, SUIVI ET MISE EN ŒUVRE DU CPRDFOP

p.29/ PRIORITE 3.1 : ASSURER LE PILOTAGE DU CPRDFOP

p.30/ PRIORITE 3.2 : ASSURER LE SUIVI DE LA REALISATION DU CPRDFOP p. 31

ORIENTATION 4 : DYNAMISER
L'OBSERVATION
SOCIO-ECONOMIQUE
SUR LE TERRITOIRE

p.34/ PRIORITE 4.1 : DEVELOPPEMENT D'OUTILS POUR DYNAMISER L'OBSERVATION A MAYOTTE

p.36/ PRIORITE 4.2: ENQUETES & ETUDES

p.37/ DIAGNOSTIC TERRITORIAL

p.41/ METHODOLOGIE ADOPTEE POUR L'ÉVALUATION DU CPRDFOP MAYOTTE

p.41/ TRAVAUX MOBILISÉS POUR L'ÉVALUATION & ACTUALISATION DU CPRDFOP p.42

BILAN

p.43/ ORIENTATION 1 : RELEVER LE DEFI DE L'ACCOMPAGNEMENT DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU TERRITOIRE DE MAYOTTE

p.44/ ORIENTATION 2 : GARANTIR L'ACCES A UN SERVICE PUBLIC D'ORIENTATION, EN TOUT POINT DU TERRITOIRE ET QUEL QUE SOIT LE STATUT DE LA PERSONNE

p.45/ ORIENTATION 3 : ACCOMPAGNER ET ANIMER LA SYNERGIE DES ACTEURS ET DES DISPOSITIFS EN TOUTE CONFIANCE ET COMPLEMENTARITE

p.46

LISTE DES STRUCTURES CONTRIBUTRICES

p.48

ACRONYMES



PREAMBULE

CADRE JURIDIQUE

Avec la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, le législateur a confié à la Région, le soin d'élaborer, au sein du Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CREFOP), le Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP). Le CPRDFOP constitue le schéma structurant des politiques régionales de formation et d'orientation professionnelles. Il permet en région de poser le cadre d'un pilotage stratégique à 5 ans, de partager une analyse de l'évolution des besoins d'emplois et de compétences au niveau régional et d'adapter en conséquence les dispositifs régionaux d'orientation et de formation professionnelle.

Cet outil stratégique a pour objet :

- L'analyse des besoins du territoire régional en matière d'emplois, de compétences et de qualifications (en tenant compte des objectifs de développement économique).
- La programmation des actions de formation professionnelle des jeunes et des adultes.

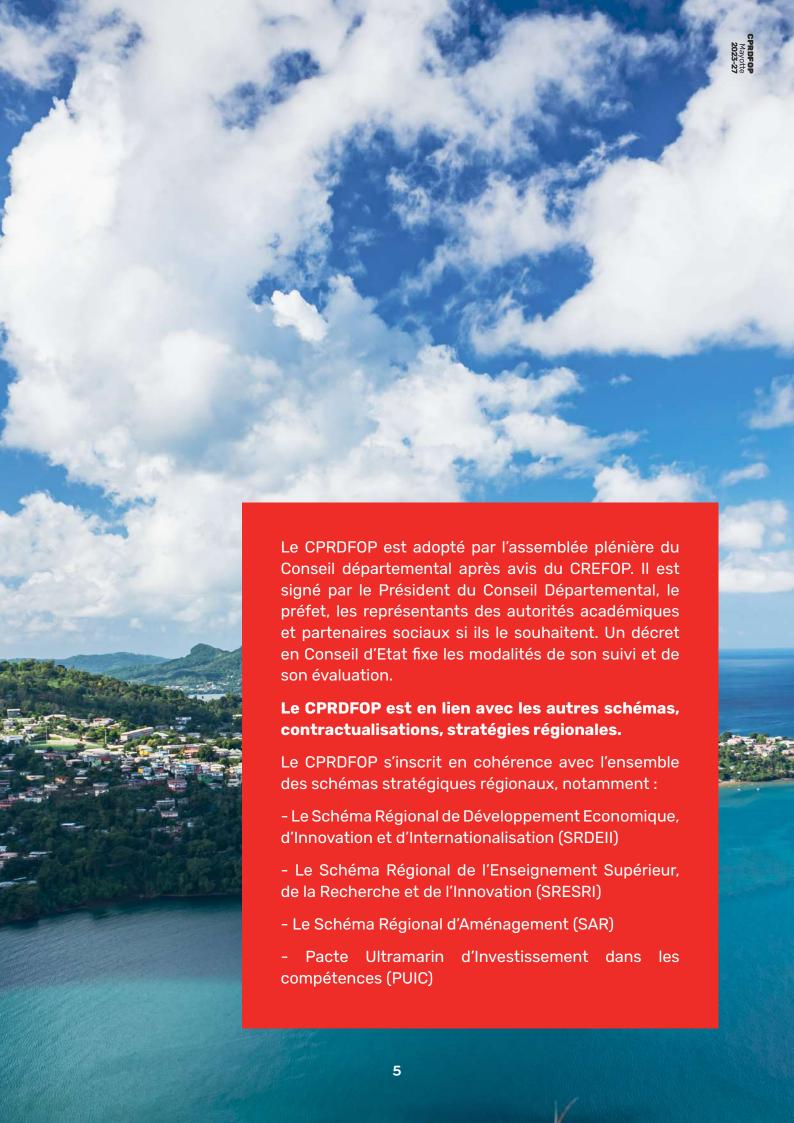
Il doit aussi définir:

- Les objectifs en matière d'offre de conseil et d'accompagnement en orientation et VAE qui peuvent se matérialiser par un schéma prévisionnel de développement du service public régional de l'orientation.
- Les objectifs de filières de formation professionnelle initiale et continue (dont les nouvelles filières et nouveaux métiers liés à la transition écologique et énergétique);

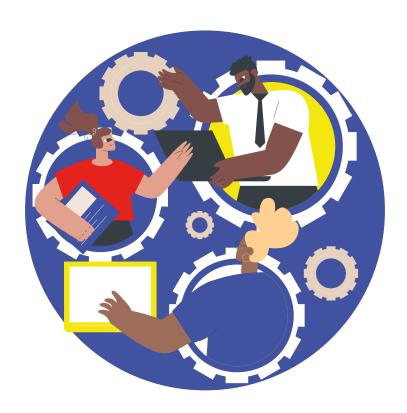
- Un schéma de développement de la formation professionnelle initiale (incluant celui des formations sociales et sanitaires), et comprenant les dispositions d'hébergement et de mobilité des jeunes;
- Les actions de formation professionnelle favorisant l'accès, le maintien et le retour à l'emploi.

Avec la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, le CRPDFOP n'intègre plus la dimension apprentissage, la région n'étant plus chargée de la politique régionale d'accès à l'apprentissage. Depuis le 1er janvier 2020, elle peut toutefois intervenir pour contribuer au financement des CFA au titre de sa compétence aménagement du territoire et développement économique; notamment en finançant les plateaux techniques.





COMMENT A ÉTÉ ÉLABORÉ LE CPRDFOP ?



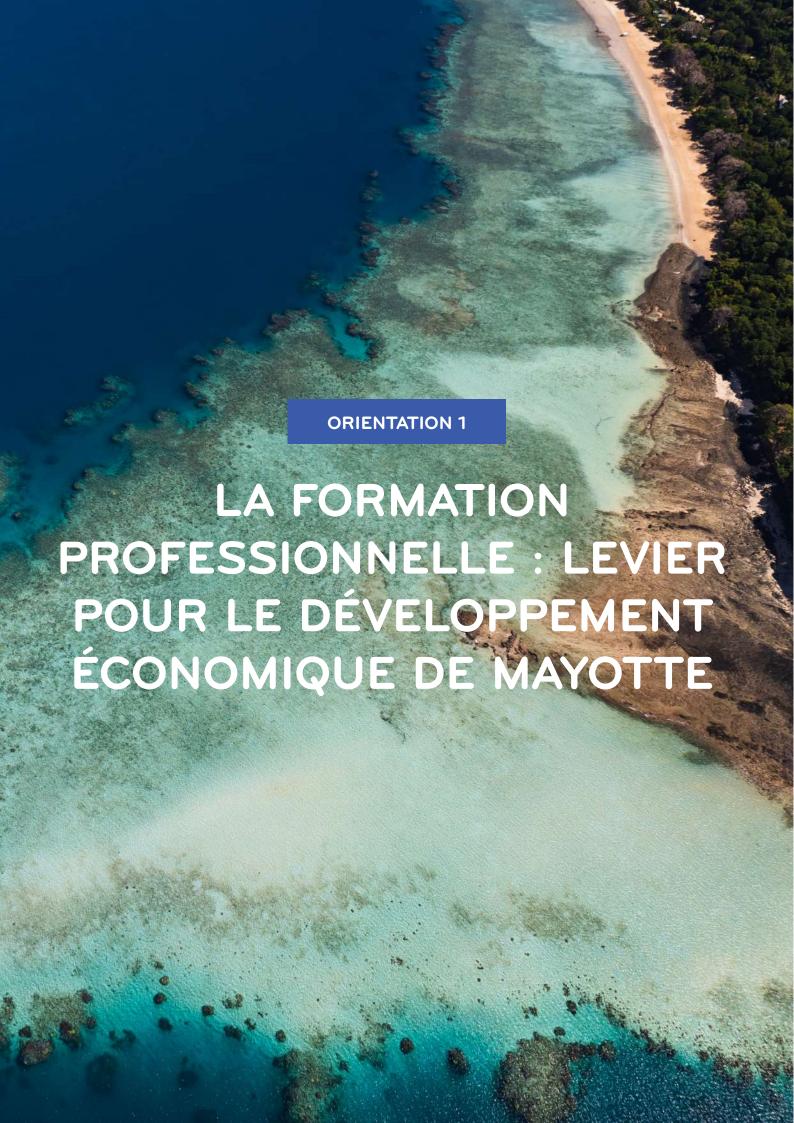
Le Conseil Département de Mayotte a fait le choix de mener conjointement l'évaluation et l'actualisation du CPRDFOP. Le pilotage des travaux a été confié au CARIF OREF de Mayotte depuis le mois d'octobre 2022. Ces travaux ont duré 9 mois (jusqu'au mois de juin 2023).

Tous les détails de la méthodologie adoptée et les travaux réalisés se trouvent en annexes.

VOIR DOCUMENT INTEGRAL

OSSATURE DU CPRDFOP MAYOTTE 2023 - 2027

ORIENTATIONS		FICHES ACTIONS
		Action 1.1.1: Adapter la commande publique aux besoins en compétence du territoire
		Action 1.1.2: Mise en place d'un plan d'investissement sur les infrastructures des OF, OFA, CFA.
	Priorité 1.1 : Renforcement	Action 1.1.3 : Encourager la création de certifications de haut niveau en lien avec le SRDEII et les autres schémas stratégiques du territoire
	des compétences professionnelles.	Action 1.1.4 : Créer des places d'accompagnement ESAT (Établissement et service d'aide par le travail)
		Action 1.1.5 : Créer un programme régional d'accès à la formation et à la qualification des personnes en situation de handicap
		Action 1.1.6 : Renforcer la communication sur les dispositifs de financement de la formation professionnelle
1. LA FORMATION PROFESSIONNELLE	Priorité 1.2 : Promouvoir	Action 1.1.7: Renforcement de l'offre de formation sur les savoirs de base et la préqualification.
: LEVIER POUR LE DEVELOPPEMENT	l'entrepreneuriat et Encourager l'esprit	Action 1.1.8 : Développer le recours à la VAE comme levier d'accélération de l'accès à la qualification et d'insertion vers l'emploi
ECONOMIQUE DE MAYOTTE	d'entreprise.	Action 1.1.9 : Mise en œuvre des fiches actions des formations initiales et continues du plan de développement des compétences du projet SUHA NA MAÉCHA.
		Action 1.1.10 : Assurer un développement équilibré et cohérent des voies de formation professionnelles initiale
	Priorité 1.3 : Collaboration avec	Action 1.2.1 : Appuyer les incubateurs dans l'accompagnement des entrepreneurs et dans les aides à la création d'entreprise pour les jeunes diplômés
	les entreprises locales.	Action 1.2.2 : Mettre en place une plateforme pour consulter et déposer les dossiers de candidature pour les offres d'emplois et stages
		Action 1.3.1: Renforcer l'adéquation entre l'offre de formation professionnelle initiale, les besoins en compétences et en qualification des entreprises du territoire.
		Action 1.3.2 : Former et accompagner les PME et TPE pour leur accès à la formation
	Priorité 2.1: Assurer	Action 2.1.1 : Renforcement de l'appui à l'équipement numérique comme support technique de l'accès et de la diffusion de l'information
	un premier niveau	Action 2.1.2 : Recensement de tous les points d'accès à l'information sur les métiers et les formations
	d'accueil et d'information	Action 2.1.3 : Élaboration et mise en œuvre d'un plan mahorais d'accompagnement et d'évolution des compétences des prestataires accompagnateurs
		Action 2.1.4 : Création du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) Mayotte
	Priorité 2.2 : Adapter les contenus des fiches métiers au contexte local	Action 2.2.1 : Création et mise à jour de contenus d'information sur l'exercice des métiers à Mayotte
2. GARANTIR L'ACCES A UN SERVICE PUBLIC		Action 2.2.2 : Renforcement de l'information sur les conditions d'accès à la formation ainsi que sur les conditions de mobilité extra territoriales (sur les métiers et les formations)
D'ORIENTATION, EN TOUT POINT DU		Action 2.2.3 : Mettre en place toute une communication, information, sensibilisation pour lever le tabou sur le handicap à Mayotte
TERRITOIRE ET QUEL QUE SOIT LE STATUT DE LA PERSONNE	Priorité 2.3 : Structurer la traçabilité des parcours d'orientation pour mieux sécuriser les parcours professionnels	Action 2.3.1: Renforcement des coopérations entre les Plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs et de suivi illettrisme – alphabétisation ; des travailleurs sociaux (PTI) et des acteurs de l'orientation
		Action 2.3.2 : Mise en place d'un système de traçabilité du parcours individuel d'orientation professionnelle
		Action 2.3.3 : Désignation et professionnalisation des référents handicap au sein des OF/CFA/OFA.
		Action 2.3.4 : Mettre en place au sein des centres de formation, un référent décrochage en soutien des stagiaires de la formation professionnelle
		Action 2.3.5 : Mettre en place un plan de professionnalisation des acteurs de l'EFOP sur la notion de handicap, d'accessibilité universelle et de compensation.
		Action 2.3.6 : Lever les freins périphériques liés à l'accès à la formation et l'orientation
	Priorité 3.1: Assurer	Action 3.1.1 : Mise en place et animation du CPRDFOP
3. Accompagner la synergie des	le pilovatage du CPRDFOP	Action 3.1.2 : Recrutement de l'équipe projet CPRDFOP (à minima 2 personnes)
acteurs de l'EFOP : pour un meilleur		Action 3.1.3 : Création d'un groupe de travail orientation adossé à la commission politiques publiques du CREFOP
pilotage, suivi et	Priorité 3.2 : Assurer le suivi de	Action 3.2.1: Mise en place des outils de suivi de la politique d'orientation et de formation professionnelles
mise en œuvre du CPRDFOP	Priorité 4.1: Développement d'outils pour dynamiser l'observation à Mayotte Priorité 4.2: Enquêtes & études	Action 3.2.2 : Conception et réalisation d'une conférence (annuelle) des acteurs et partenaires de l'orientation et de la formation professionnelles
		Action 3.2.3 : Valoriser les résultats et les réalisations auprès des citoyens
		Action 4.1.1 : Renforcement de la visibilité de l'offre de formation disponible sur le site internet du CARIF OREF (www.mayotte-formation.yt)
4 DVNAMOES		Action 4.1.2 : Créer un annuaire en ligne de formateurs
4. DYNAMISER L'OBSERVATION		Action 4.1.3 : Cartographies sectorielles interactives
SOCIO-ECONOMIQUE SUR LE TERRITOIRE		Action 4.1.4 : Déploiement d'outil DAFINE dans d'autres secteurs en tensions (Jeunesse sport,)
		Action 4.1.5 : Alimenter la base de données socio-économique "MayOpenData"
		Action 4.2.1: Enquêtes Flash: pour identifier les besoins en compétences





LA FORMATION PROFESSIONNELLE : LEVIER POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE MAYOTTE

Avec une forte croissance démographique (plus de 10 000 naissances/an), un taux de chômage qui figure parmi les plus hauts de France (34 %) et près de 60 % de la population en situation d'illettrisme et d'analphabétisme, l'accompagnement du développement économique de Mayotte est un vrai défi.

Les administrations publiques ayant montré leur limite en matière de recrutement, le développement du secteur privé devient un réel enjeu. Depuis 2017, les indicateurs montrent un réel dynamisme dans le secteur privé. En effet, les entreprises investissent plus que les administrations (238M€ en 2019 contre 217M€). Les investissements privés ont été multipliés par 7 quand ceux des administrations publiques ont seulement doublé.

Entre 2011 et 2019, la valeur ajoutée des sociétés du secteur marchand a augmenté de 75 % ; signe d'une vraie montée en puissance du secteur privé.

Malgré cette croissance et ce dynamisme, l'économie mahoraise est confrontée à plusieurs défis :

- Comment lutter contre cette part importante d'entreprises informelles ? (Deux tiers des entreprises mahoraises sont informels et inconnus de l'administration fiscale.)
- Comment accompagner les entreprises dans leur essor, notamment en accompagnant les chefs d'entreprise à monter en compétences et trouver les compétences nécessaires à leur entreprise à Mayotte ?
- Comment structurer l'appareil de la formation professionnelle de sorte à permettre le développement des compétences à Mayotte ?



PRIORITÉ 1.1

RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Action 1.1.1	Adapter la commande publique aux besoins en compétence du territoire
Changements attendus par cette action	 Favoriser le travail en synergie entre les différents acheteurs du territoire pour le déploiement efficace de la commande publique. Partager les bonnes pratiques dans la rédaction, l'exécution et l'évaluation des actions déployées dans le cadre de la commande publique. Faire correspondre le calendrier de la commande publique avec les besoins immédiats en compétences et en main d'œuvre des employeurs.
Pilote	Conseil départementalPôle EmploiCARIF OREF
Acteurs mobilisés	Tous les acheteurs publics de formation du territoire.
Calendrier de réalisation	Toute la période de validité du CPRDFOP (2023 -2027)

Action 1.1.2	Mise en place d'un plan d'investissement sur les infrastructures des OF, OFA, CFA
Changements attendus par cette action	 Améliorer l'accessibilité à la formation professionnelle pour l'ensemble de la population mahoraise. Ouvrir des opportunités d'apprentissage et de développement professionnel pour tous, en réduisant les disparités territoriales et en facilitant l'accès aux zones éloignées. Renforcer l'attractivité de Mayotte en tant que territoire propice à l'éducation et à la formation. Encourager les jeunes à rester sur l'île pour poursuivre leurs études et leur permettre de se former localement. Le développement et la diversification de l'offre de formation continue et par l'alternance sur notre territoire. La mise en place d'un certain nombre d'infrastructures pédagogiques Améliorer les conditions d'accueils des stagiaires et l'efficacité des formations.
Pilote	Conseil départemental ; État ;
Acteurs mobilisés	 Les signataires du CPRDFOP Conseil Départemental (Directions économique & la Formation Professionnelle) ETAT CARIF OREF Les opérateurs de formation Tous les réseaux d'opérateurs publics et privés de l'EFOP, l'insertion de la formation professionnelle.
Calendrier de réalisation	A partir de 2023 et pendant toute la durée du CPRDFOP et au delà



Action 1.1.3	Encourager la création de certifications de haut niveau en lien avec le SRDEII et les autres schémas stratégiques du territoire
Changements attendus par cette action	 Renforcement de l'employabilité du territoire. Créer une compétitivité régionale pour attirer des investissements. La création d'entreprises locales innovantes et d'emplois durables. Stimuler la croissance de secteurs clés de l'économie. Rayonnement régional et coopération internationale. Devenir un acteur attractif et compétitif dans la région de l'océan Indien. Développement de partenariats et des échanges avec d'autres acteurs économiques et académiques. Favoriser la coopération internationale et les opportunités de coopération, d'exportation de savoir faire et d'innovation. Favoriser l'orientation et l'entrée des jeunes dans les formations certifiantes de haut niveau. Accompagnement et professionnalisation des acteurs de la formation professionnelle sur cette thématique.
Pilote	Conseil départemental État
Acteurs mobilisés	 Conseil Départemental (DGA Formation) ETAT (services déconcentrés des ministères certificateurs) Les chambres consulaires AKTO Pôle emploi Les organismes de formation CARIF OREF
Calendrier de réalisation	Toute la durée du CPRDFOP et au delà

Action 1.1.4	Créer des places d'accompagnement en ESAT (Établissement et service d'aide par le travail)
Changements attendus par cette action	 Proposer des solutions d'insertion pérennes des publics en situation de handicap. Créer un environnement inclusif et adapté pour permettre aux personnes en situation de handicap de travailler et de développer leurs compétences. Offrir des formations professionnelles adaptées et un accompagnement personnalisé aux travailleurs en situation de handicap.
Pilote	• MDPH
Acteurs mobilisés	 ARS Conseil Départemental (DGA Santé & Solidarités, DGA Enseignement Formation & Insertion) ETAT MDPH Etablissements et services médicaux-sociaux FIPHFP / AGEFIPH Collectivités / entreprises locales
Calendrier de réalisation	2024



Action 1.1.5	Créer un programme régional d'accès à la formation et à la qualification des personnes en situation de handicap
Changements attendus par cette action	L'enjeu majeur du PRAFQPH (programme régional d'accès à la formation et à la qualification des personnes en situation de handicap) est l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société, notamment par un accès renforcé et sécurisé à la formation et à la qualification.
Pilote	• Acteurs du PRITH
Acteurs mobilisés	• ETAT • Conseil Départemental (DGA Santé & Solidarité / DGA Aménagement, mobilités et transition écologique/ DGA Enseignement, Formation et Insertion • MDPH • AGEFIPH • FIPHFP • Associations représentatives des personnes en situation de handicap • Partenaires sociaux • Les organismes de formation • Les entreprises
Calendrier de réalisation	Lancement du projet dès la validation du CPRDFOP

Action 1.1.6	Renforcer la communication sur les dispositifs de financement de la formation professionnelle
Changements attendus par cette action	 Améliorer la sensibilisation et la communication autour des dispositifs de financement de la formation professionnelle. Une meilleure compréhension des critères d'éligibilité et des démarches administratives. Une amélioration de l'employabilité des mahorais grâce à un accès de facilité à la formation professionnelle. Une participation active et un engagement des acteurs dans les programmes de formation. Investissent plus important des entreprises dans le développement des compétences de leurs employés.
Pilote	Conseil départementalAKTOCARIF OREF
Acteurs mobilisés	 Conseil départemental CARIF OREF AKTO ATPRO CUFR Rectorat Opérateur CEP régional
Calendrier de réalisation	2024-2027



Action 1.1.7	Renforcement de l'offre de formation sur les savoirs de base et la préqualification
Changements attendus par cette action	 Les personnes sortantes des dispositifs de lutte contre l'illettrisme trouvent des solutions pour se préparer à entrer en formation qualifiante. Un plus grand nombre de stagiaires de la formation professionnelle accède aux formations certifiantes de la commande publique de formation. Un programme de préqualification est mis en place, sas de préparation au programme de formation qualifiante.
Pilote	 ETAT Rectorat Conseil départemental Pôle emploi CARIF OREF
Acteurs mobilisés	 Rectorat / CUFR Conseil départemental Plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs Pôle emploi AKTO CARIF OREF ATPRO Opérateur CEP régional
Calendrier de réalisation	2024-2027

Action 1.1.8	Développer le recours à la VAE comme levier d'accélération de l'accès à la qualification et d'insertion vers l'emploi
Changements attendus par cette action	Les personnes ayant ou ayant eu une activité professionnelle ou bénévole, source de l'apprentissage de nouvelles compétences pourront obtenir les certifications correspondantes. L'offre d'accompagnement à la VAE est répartie sur l'ensemble du territoire et accessible au plus grand nombre.
Pilote	 Futur GIP VAE Conseil départemental (DGA Formation, Enseignement et Insertion) RECTORAT - Service Régional VAE OPCO
Acteurs mobilisés	 Les organismes certificateurs (Ministère de l'Education Nationale, Ministère du Travail, etc.) Le centre universitaire Les entreprises CARIF OREF AKTO ATPRO Les partenaires sociaux.
Calendrier de réalisation	Sur l'ensemble de la durée du CPRDF0P (2024-2027)

Action 1.1.9	Mise en œuvre des fiches actions des formations initiales et continues du plan de développement des compétences du projet SUHA NA MAÉCHA
Changements attendus par cette action	 Augmentation du nombre de médecins et de spécialistes disponibles à Mayotte. Amélioration de l'accès à des soins spécialisés pour la population locale Augmentation du nombre d'infirmiers et d'infirmières qualifiés à Mayotte Renforcement des compétences et des spécialités infirmières disponibles localement. Augmentation du nombre de candidats mahorais intéressés par les carrières sanitaires et sociales. Réduction des barrières socio-économiques ou culturelles qui pourraient entraver l'accès à ces carrières. Augmentation du nombre de stages disponibles dans les établissements de santé et médico-sociaux de Mayotte. Renforcement de la rétention des talents locaux en leur offrant des possibilités de stage sur place. Augmentation des possibilités de formation en alternance dans les métiers du sanitaire, social et médico-social.
Pilote	 Conseil départemental (DGA Formation, Enseignement et Insertion / DGA Santé et Solidarités) CARIF OREF
Acteurs mobilisés	• ETAT • ARS • CHM • Rectorat • AFD • Le centre universitaire • Les OF • Les entreprises • Les associations du secteur SSMS • AKTO • ATPRO Les partenaires sociaux.
Calendrier de réalisation	Sur l'ensemble de la durée du CPRDFOP (2024-2027) et au- delà

POUR PLUS D'INFORMATION SUR LES FICHES ACTIONS SUHA NA MAECHA

VOIR LE DOCUMENT INTEGRAL



Action 1.1.10	Assurer un développement équilibré et cohérent des voies de formation professionnelles initiale
	Les formations professionnelles initiales développées en Région académique de Mayotte contribueront à l'acquisition par tous de ce premier niveau de qualification socle. Cela passera d'abord par une meilleure valorisation de la voie professionnelle dans l'orientation des jeunes et la construction des parcours initiaux.
Changements attendus par	Mais cela passera également par l'élaboration d'une offre de formation et de qualifications adaptée aux besoins de l'économie régionale et de son territoire. Cette offre doit favoriser les équilibres et soutenir les dynamiques propres au territoire tout en recherchant les synergies entre les différents acteurs.
Changements attendus par cette action	Ce processus d'adaptation de l'offre de formation veillera à un développement équilibré cohérent des voies de formation professionnelles initiales et recherchera une plus forte implication des acteurs économiques pour une meilleure prise en compte de l'évolution des besoins en compétences des entreprises.
	La volonté d'être au rendez-vous du lycée du futur que dessinent les innovations pédagogiques en cours, que favorisent les mises en réseaux (telles que proposées dans le cadre des Campus des Métiers et des Qualifications notamment) guidera également, sur la durée du contrat, le développement régional des formations professionnelles initiales.
Pilote	• Rectorat
Acteurs mobilisés	 Rectorat (service de la DRAFPIC) Conseil départemental (service formation DAFPI, DPSU) DRAAF Direction interrégionale de la Mer CARIF OREF LADOM
	DEETS Pôle Emploi INSEE Représentants des filières économiques (AKTO, Consulaires, MEDEF, CPME).
Calendrier de réalisation	Du lancement du CPRDFOP en 2023 à la fin prévue en 2027



PRIORITÉ 1.2

PROMOUVOIR L'ENTREPRENEURIAT ET ENCOURAGER L'ESPRIT D'ENTREPRISE

Action 1.2.1	Appuyer les incubateurs dans l'accompagnement des entrepreneurs et dans les aides à la création d'entreprise pour les jeunes diplômés
Changements attendus par cette action	 Favoriser le développement d'un écosystème entrepreneurial dynamique. Encourager l'innovation et la création d'emplois durables sur l'île. Créer des opportunités de collaboration et de croissance pour les jeunes entreprises.
Pilote	 ADIM Chambres consulaires Les structures d'accompagnement à la création et au développement des entreprises (BGE, ADIE, etc)
Acteurs mobilisés	 Les signataires du CPRDFOP Les chambres consulaires Les établissements d'accompagnement à la création et au développement de l'entreprise Le Conseil Départemental (chargé de projet CPRDFOP) Les organisations professionnelles d'employeurs
Calendrier de réalisation	Lancement du projet dès la validation du CPRDFOP et tout le long du déploiement de ce dernier

Action 1.2.2	Mettre en place une plateforme pour consulter et déposer les dossiers de candidature pour les offres d'emplois et stages
Changements attendus par cette action	Avoir un outil numérique en ligne pour réunir " l'école et l'entreprise, e-entreprise " avec l'image de la marque des chambres consulaires. C'est à dire les jeunes, les demandeurs d'emploi, les salariés en reconversion professionnelle pourront publier leur CV à la plateforme pour avoir plus de chance d'être appelé par un professionnel.
Pilote	 Les chambres consulaires Conseil Départemental (DGA Développement économique et Innovation, DGA Enseignement et Insertion)
Acteurs mobilisés	 Les chambres consulaires Les Agences d'intérim Le Conseil Départemental ADIM Les organisations professionnelles d'employeurs Les Collectivités Territoriales Tous les acteurs de la formation professionnelle sur le territoire
Calendrier de réalisation	Année 2023 à 2027



PRIORITÉ 1.3

COLLABORATION AVEC LES ENTREPRISES LOCALES

Action 1.3.1	Renforcer l'adéquation entre l'offre de formation professionnelle initiale et les besoins en compétences et en qualifications des entreprises du territoire
Changements attendus par cette action	 Renforcer et fluidifier la communication (interne/externe) de l'ensemble des acteurs économiques. Réduire le taux d'analphabétisme, d'illettrisme et d'illectronisme des salariés très peu qualifiés ou sans qualification. Favoriser le développement des stages, de l'alternance et de l'AFEST par l'identification des besoins en compétences et en main d'œuvre des acteurs économiques.
Pilote	 Rectorat Conseil Départemental (DGA Développement économique et Innovation, DGA Enseignement et Insertion)
Acteurs mobilisés	 AKTO Les chambres consulaires Pôle emploi Organisations patronales CARIF OREF
Calendrier de réalisation	Mise en œuvre fin 2023

Action 1.3.2	Former et accompagner les PME et TPE pour leur accès à la formation
Changements attendus par cette action	 Mise en place d'un programme de formation et d'accompagnement adapté aux besoins des PME et TPE de Mayotte. Mobilisation des acteurs locaux, en offrant un accompagnement personnalisé et en évaluant régulièrement les résultats. Renforcement des compétences des entreprises locales. Favoriser leur développement économique et à stimuler l'emploi dans la région.
Pilote	Chambres consulaires Groupements des employeurs
Acteurs mobilisés	 ETAT Conseil Départemental (DGA Développement Economique et Innovation) Organisations patronales Structures d'accompagnement à la création d'entreprises Chambres consulaires AGEFICE
Calendrier de réalisation	Du lancement du CPRDFOP en 2023 à la fin prévue en 2027

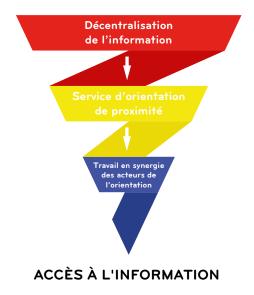
GARANTIR L'ACCES
A UN SERVICE PUBLIC
D'ORIENTATION, EN TOUT
POINT DU TERRITOIRE ET
QUEL QUE SOIT LE STATUT
DE LA PERSONNE

GARANTIR L'ACCES A UN SERVICE PUBLIC D'ORIENTATION, EN TOUT POINT DU TERRITOIRE ET QUEL QUE SOIT LE STATUT DE LA PERSONNE

La problématique posée par cette orientation est essentiellement celle de la décentralisation de l'information et la mise en place d'un service d'orientation de proximité; notamment au travers du service public régional de l'orientation **(SPRO)** créé par la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale. Le SPRO est un outil qui doit permettre à chacun, quel que soit son âge, d'être «informé, conseillé et accompagné tout au long de la vie en matière d'orientation professionnelle».

Bien que le SPRO n'ait pas été mis en place à Mayotte, depuis 2019, des efforts considérables ont été faits pour que l'accès à l'information soit facilité pour tous les publics (scolaires, demandeurs d'emploi, salariés...). Ces efforts se voient notamment à travers la multiplication des Maisons France Services (MFS) dans les communes, des espaces numériques dans plusieurs communes (15 à ce jour) et un bus numérique itinérant mis en place par le CARIF OREF Mayotte.

De l'avis général, ces efforts sont à féliciter, mais beaucoup restent à faire pour garantir que chacun, quel que soit son lieu de domiciliation accède à l'information de manière équitable.





PRIORITÉ 2.1

ASSURER COLLECTIVEMENT UN PREMIER NIVEAU D'ACCUEIL ET D'INFORMATION

Action 2.1.1	Renforcement de l'appui à l'équipement numérique comme support technique de l'accès et de la diffusion de l'information
Changements attendus par cette action	 Offrir un support technique essentiel pour l'accès et la diffusion de l'information sur le territoire. Développer les contenus d'information sur des supports numériques. Investir sur le renforcement des équipements et l'offre de services des espaces numériques et des futures maisons du numérique et de la création.
Pilote	CARIF OREF Communes
Acteurs mobilisés	 ETAT Conseil Départemental (DGA Enseignement, Formation et Insertion) Ensemble des opérateurs de l'orientation professionnelle
Calendrier de réalisation	Année 2023-2027

Action 2.1.2	Recensement de tous les points d'accès à l'information sur les métiers et les formations
Changements attendus par cette action	 Disposer d'une cartographie complète des points d'accueil et d'information en matière d'orientation professionnelle. Connaissance fine de leur offre de service.
Pilote	RectoratConseil départemental de MayotteCARIF OREF
Acteurs mobilisés	 Les acteurs de l'orientation Les acteurs du service public de l'emploi Les communes & intercommunalités
Calendrier de réalisation	Année 2023 à 2025

Action 2.1.3	Élaboration et mise en œuvre d'un plan mahorais d'accompagnement et d'évolution des compétences des prestataires accompagnateurs
Changements attendus par cette action	Accompagner les organismes de formation professionnelle dans la transition induite par la loi du 5 septembre 2018 (actions de formation en situation de travail, e-learning, blocs de compétences, développement de l'apprentissage, etc).
Pilote	Conseil Départemental CARIF OREF
Acteurs mobilisés	 Les têtes de réseaux des organismes de formation professionnelle des secteurs public et privé. AKTO Mayotte et l'OPCO des organismes de formation. Le service public de l'emploi et les têtes de réseaux des acteurs de la formation éventuellement.
Calendrier de réalisation	A la validation du CPRDFOP 2023-2027

Action 2.1.4	Création du service public régional d'orientation (SPRO) Mayotte
Changements attendus par cette action	 Un travail en réseau de tous les acteurs de l'orientation. Une mutualisation des moyens de l'ensemble des acteurs de l'orientation pour une information plus efficiente auprès de la population de Mayotte.
Pilote	Le Conseil DépartementalLe Rectorat
Acteurs mobilisés	 Conseil Départemental RECTORAT Pôle emploi Mission Locale CARIF OREF Opérateur CEP des actifs occupés Transition Pro Mayotte
Calendrier de réalisation	Année 2023-2027



PRIORITÉ 2.2

ADAPTER LES CONTENUS DES FICHES MÉTIERS AU CONTEXTE LOCAL

Action 2.2.1	Création et mise à jour de contenus d'information sur l'exercice des métiers à Mayotte
Changements attendus par cette action	 Une meilleure compréhension des métiers. Une compréhension des métiers. Une plus grande transparence. Une meilleure adéquation entre les compétences des travailleurs et les exigences du marché de l'emploi. Une plus grande mobilité professionnelle et une meilleure correspondance entre les besoins de l'économie et les compétences des travailleurs. Formation professionnelle, disposent d'informations sur les conditions d'exercice à Mayotte et hors Mayotte.
Pilote Acteurs mobilisés	Rectorat Les entreprises OPCO CARIF OREF Tous les réseaux d'opérateurs publics de l'orientation et de la
Calendrier de réalisation	formation professionnelle. Démarrage dès septembre 2023

Action 2.2.2	Renforcement de l'information sur les conditions d'accès à la formation ainsi que sur les conditions de mobilité extra territoriales (sur les métiers et les formations)
Changements attendus par cette action	 Les personnes intègrent dans leur projet professionnel la notion de mobilité. Les personnes allant se former en métropole (ou ailleurs) sur des formations visant les professions intermédiaires et les cadres sont sensibilisés au retour (immédiat ou différé) à Mayotte.
Pilote	LADOM Conseil Départemental
Acteurs mobilisés	 LADOM Rectorat Conseil Départemental (DGA Enseignement, Formation et Insertion) ETAT Pôle emploi Tous les réseaux d'opérateurs publics de l'orientation et de la formation professionnelle.
Calendrier de réalisation	Démarrage dès septembre 2023

Action 2.2.3	Mettre en place toute une communication, information, sensibilisation pour lever le tabou sur le handicap à Mayotte
Changements attendus par cette action	 Sensibilisation accrue Acceptation et inclusion Accès amélioré aux services Changement de mentalité Renforcement des réseaux de soutien
Pilote	• MDPH
Acteurs mobilisés	 ETAT Conseil Départemental (DGA Santé et Solidarités) MDPH POLE EMPLOI MISSION LOCALE AGEFIPH/FIPHFP
Calendrier de réalisation	Dès l'adoption du CPRDFOP 2023-2027





PRIORITÉ 2.3

STRUCTURER LA TRAÇABILITÉ DES PARCOURS D'ORIENTATION POUR MIEUX SÉCURISER LES PARCOURS PROFESSIONNELS

Action 2.3.1	Renforcement des coopérations entre les Plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs et de suivi illettrisme – alphabétisation ; des travailleurs sociaux (PTI) et des acteurs de l'orientation
Changements attendus par cette action	L'abaissement du nombre de décrocheurs, du nombre de personnes entrant dans les parcours de lutte contre l'illettrisme restés sans solution ou pour lesquels plus aucun contact n'est établi.
Pilote	Conseil DépartementalPlateforme de suivi et de lutte contre l'illettrisme
Acteurs mobilisés	• Opérateurs de l'orientation professionnelle, plateforme de lutte contre l'illettrisme, travailleurs sociaux (à travers le plan départemental d'insertion).
Calendrier de réalisation	Dès que possible et de les développer pour apporter toujours plus de solutions d'ici à 2027

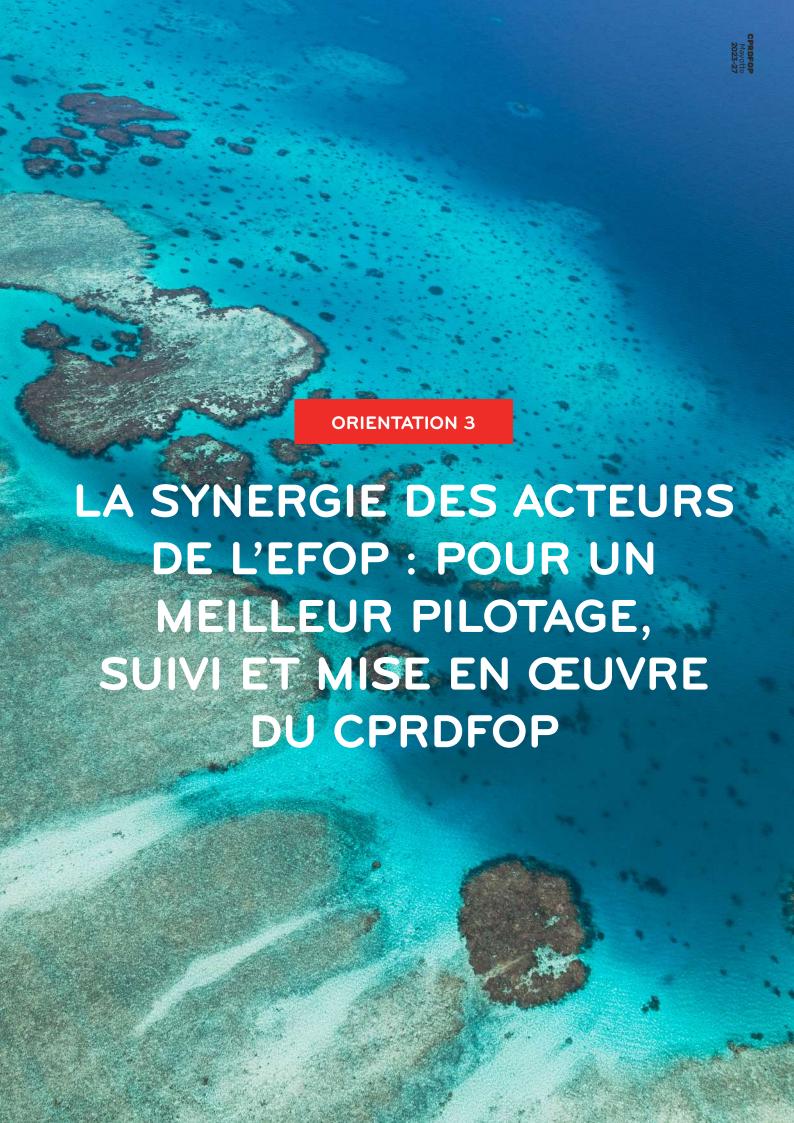
Action 2.3.2	Mise en place d'un système de traçabilité du parcours individuel d'orientation professionnelle
Changements attendus par cette action	 Une meilleure coordination entre les différents acteurs et une personnalisation de l'accompagnement. Une amélioration de la qualité des offres de formation et de la gestion des fonds. Une meilleure évaluation des politiques publiques d'orientation professionnelle.
Pilote	Conseil Départemental CARIF OREF
Acteurs mobilisés	 Opérateurs de l'orientation professionnelle Plateforme de lutte contre l'illettrisme (PLIA) Travailleurs sociaux (à travers le plan départemental d'insertion)
Calendrier de réalisation	 Lancement du groupe de travail en septembre 2023 Maquettage et réalisation : année 2025 Système opérationnel en fin 2027 au plus tard

Action 2.3.3	Désignation et professionnalisation des référents handicap au sein des OF/CFA/OFA
Changements attendus par cette action	 Présence d'un référent handicap dans les OF et les CFA. Les OF et CFA mettent en place un système pérenne et partagé par tous de suivi, d'accompagnement et d'orientation de personnes en situation du handicap afin de faciliter leur insertion professionnelle.
Pilote	• PRITH • MDPH
Acteurs mobilisés	• OF • CFA • DEETS • AGEFIPH • FIPHFP • MDPH • CREFOP
Calendrier de réalisation	Démarrage à la validation du CRDFOP

Action 2.3.4	Mettre en place un plan de professionnalisation des acteurs de l'EFOP sur la notion de handicap, d'accessibilité universelle et de compensation
Changements attendus par cette action	 Renforcement des compétences des acteurs de l'EFOP sur la notion de handicap, d'accessibilité universelle et de compensations. Amélioration de l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans leur parcours d'orientation professionnelle. Garantie d'un accès équitable aux services d'orientation pour tous les individus, indépendamment de leur handicap.
Pilote	PRITH Conseil départemental MDPH
Acteurs mobilisés	 PRITH MDPH AGEFIPH/ FIPHFP Professionnels de l'orientation (conseillers d'orientation, formateurs, etc) Personnes en situation de handicap et leurs représentants Associations et organismes spécialisés dans le handicap et l'inclusion.
Calendrier de réalisation	Dès l'adoption du CPRDFOP et durant toute sa durée de validité



Action 2.3.5	Lever les freins périphériques liées à l'accès à la formation et l'orientation
Changements attendus par cette action	 Plus de facilité d'accès aux formations. Moins d'abandons liés aux freins périphériques. Plus de mixité parmi les stagiaires et assiduité durant toute la formation (mère célibataire, jeunes issus de famille à revenu modeste). Démarche administrative facilitée pour l'accès à la formation.
Pilote	ETAT Conseil Départemental
Acteurs mobilisés	 Conseil Départemental ETAT Rectorat AKTO Pôle emploi
Calendrier de réalisation	Durant toute la durée de validité du CPRDFOP

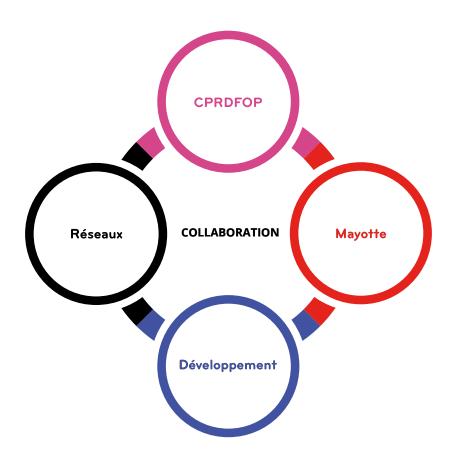




LA SYNERGIE DES ACTEURS DE L'EFOP : POUR UN MEILLEUR PILOTAGE, SUIVI ET MISE EN ŒUVRE DU CPRDFOP

Le CPRDFOP Mayotte 2023-2027 ambitionne le développement de l'orientation et de la formation professionnelle sur le territoire. Pour ce faire, de nouvelles pratiques de travail doivent être adoptées ; notamment en mobilisant les réseaux et en demandant aux acteurs de travailler ensemble sur leurs objectifs stratégiques communs.

Ceshabitudes detravails'acquièrent ets'ancrent progressivement dans le quotidien. Pour réussir, les réseaux d'acteurs doivent être accompagnés et l'ensemble doit être animé de façon régulière et progressive pour gagner en qualité et en efficience. C'est dans ce cadre que la confiance et la complémentarité trouveront toute leur place.



PRIORITÉ 3.1

ASSURER LE PILOTAGE DU CPRDFOP

Action 3.1.1	Mise en place et animation du CPRDFOP
Changements attendus par cette action	 Réunion régulière de la commission politiques publiques du CREFOP. Suivi du déploiement du CPRDFOP par les membres de cette commission. Des acteurs de l'EFOP de manière régulière sur les priorités fixées dans le CPRDFOP pour assurer un travail en synergie. Déploiement efficient du CPRDFOP. Ajustements du CPRDFOP, selon les priorités et contexte du territoire (au besoin).
Pilote	Conseil Départemental CARIF OREF
Acteurs mobilisés	 Membres du CREFOP Conseil Départemental Tous les signataires du CPRDFOP Les acteurs de l'EFOP GIP CARIF OREF en tant que secrétaire permanent du CREFOP
Calendrier de réalisation	Du lancement du CPRDFOP en 2023 à la fin prévue en 2027

Action 3.1.2	Recrutement de l'équipe projet CPRDFOP (à minima 2 personnes)
Changements attendus par cette action	 Assurer le pilotage le CPRDFOP (budget, financements, échéancier, indicateurs, déploiement). Animer les acteurs engagés au travers des actions du CPRDFOP par l'information, la communication et la mise en réseau des opérateurs mahorais. Accompagner le déploiement de l'ensemble des actions en mesurant les indicateurs et les effets.
Pilote	Conseil Départemental CARIF OREF
Acteurs mobilisés	L'ensemble des signataires du CPRDF0P.
Calendrier de réalisation	Processus de recrutement à enclencher dès la validation du CPRDFOP



PRIORITÉ 3.2

ASSURER LE SUIVI DE LA RÉALISATION DU CPRDFOP

Action 3.1.3	Création d'un groupe de travail des acteurs de l'EFOP adossé à la commission politiques publiques du CREFOP
Changements attendus par cette action	 Facilitation des échanges de pratiques entre acteurs de l'EFOP facilités. Une remontée rapide et efficace des difficultés rencontrées sur le terrain. Une meilleure coordination des actions pour le développement de l'orientation et de la formation à Mayotte.
Pilote	CARIF OREF secrétariat permanent du CREFOP)
Acteurs mobilisés	Les signataires du CPRDFOPL'ensemble des acteurs de l'EFOP
Calendrier de réalisation	Dès janvier 2024

Action 3.2.1	Mise en place des outils de suivi de la politique d'orientation et de formation professionnelles
Changements attendus par cette action	 Amélioration de la connaissance des actions réalisées dans le cadre du CPRDFOP. Suivi précis de la réalisation des objectifs fixés par le CPRDFOP. Identification des ajustements nécessaires pour améliorer l'efficacité des actions mises en place. Meilleure prise en compte des besoins en matière de formation et d'orientation professionnelles à Mayotte.
Pilote	Conseil Départemental CARIF OREF CREFOP
Acteurs mobilisés	ETAT Les organismes de formation et les établissements scolaires Les partenaires sociaux Les entreprises locales Les bénéficiaires des actions de formation et d'orientation professionnelle
Calendrier de réalisation	2024

Action 3.2.2	Conception et réalisation d'une conférence (annuelle) des acteurs et partenaires de l'orientation et de la formation professionnelle
Changements attendus par cette action	•Des acteurs de l'EFOP sensibilisés sur les priorités du CPRDFOP tout le long. • Des acteurs de l'EFOP travaillant en synergie et toute complémentarité.
Pilote	Conseil Départemental CARIF OREF
Acteurs mobilisés	• Les services du Conseil Départemental, les signataires du CPRDFOP, les financeurs, les acteurs de l'EFOP.
Calendrier de réalisation	Chaque fin d'année à partir de 2024

Action 3.2.2	Valoriser les résultats et les réalisations auprès des citoyens
Changements attendus par cette	• Une meilleure lisibilité des actions de la part de l'ensemble des acteurs
action	
	Conseil Départemental
Pilote	• CARIF OREF
	Chargé de projet CPRDF0P
Acteurs mobilisés	• Les opérateurs d'orientation et de formation professionnelle
	• Les financeurs
	Les bénéficiaires finaux
	L'ensemble des acteurs de l'orientation et de la formation professionnelle.
Calendrier de réalisation	Chaque fin d'année à partir de 2025





DYNAMISER L'OBSERVATION SOCIO-ECONOMIQUE SUR LE TERRITOIRE

Pour que l'aide à la décision soit facilitée à Mayotte, tous les acteurs de l'EFOP ainsi que l'ensemble des pourvoyeurs de données doivent être sensibilisés et mobilisés sur le sujet. Les missions de l'observatoire régional de l'emploi et de la formation (OREF) et de tout autre observatoire seront renforcées pour intégrer de nouvelles fonctions au service de l'aide à la décision, en particulier dans la production d'outils permanents permettant de réguler l'offre de formation en fonction de la demande sociale et de la demande économique.

Face à l'absence d'informations sur la qualité de l'insertion des jeunes sortants du système éducatif et des dispositifs de formation professionnelle, un dispositif de traçabilité sur le parcours de formation à l'emploi est à construire. Pour alimenter de manière plus qualitative les travaux d'enquête, des travaux d'études sont à développer (au titre de l'observation et en lien avec le SRDEII et les autres objectifs du CPRDFOP).





PRIORITÉ 4.1

DÉVELOPPEMENT D'OUTILS POUR DYNAMISER L'OBSERVATION À MAYOTTE

Action 4.1.1	Renforcement de la visibilité de l'offre de formation disponible sur le site internet du CARFI OREF (www.mayotte-formation.yt)
Changements attendus par cette action	 Permettre une meilleure visibilité et une compréhension accrue de l'offre de formation à Mayotte. Favoriser une plus grande participation à la formation et contribuer à l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché de travail local. Rendre l'offre de formation plus visible par secteur d'activité et par métier Favoriser le partage des données entre les acteurs.
Pilote	• CARIF OREF
Acteurs mobilisés	 Conseil Départemental Organismes de formation Le réseau des CARIF OREF Tous les pourvoyeurs de données (ADIM, OF, CFA, LADOM, CCI, DPSU, AKTO, INSEE, IEDOM)
Calendrier de réalisation	Démarrage à la validation du CPRDFOP

Action 4.1.2	Créer un annuaire en ligne des formateurs
Changements attendus par cette action	 Faciliter le travail de recrutement de formateurs aux organismes de formations. Avoir une visibilité des formateurs sur le territoire. Favoriser la mise en relation entre les formateurs et les organismes de formation de Mayotte.
Pilote	• CARIF OREF
Acteurs mobilisés	 ETAT Conseil Départemental CARIF OREF Organismes de formation AKTO



Action 4.1.3	Déploiement de l'outil DAFINE dans d'autres secteurs en tension (Jeunesse sport,)
Changements attendus par cette action	 Adhésion de l'ensemble des acteurs de l'EFOP à l'outil pour une alimentation et collecte de données efficientes. Une évolution de l'outil vers d'autres secteurs d'activité. Une Observation de la réalité socio-économique dynamique. Une vision claire et durable des besoins sur les emplois, les métiers, les qualifications sur le territoire. Un meilleur partage des informations quantitatives et des analyses. L'aide à la décision facilitée et impulsant de manière efficiente les politiques publiques.
Pilote	• CARIF OREF
Acteurs mobilisés	Tous les pourvoyeurs de données du territoire.

Action 4.1.4	Alimenter la base de données socio-économique "MayOpenData"
Changements attendus par cette action	 Accès aux données emploi, formation et toutes autres données socio-économiques facilité. Une vue d'ensemble de la réalité socio-économique.
Pilote	• CARIF OREF MAYOTTE • ADIM
Acteurs mobilisés	 Les responsables des services études et des statistiques dans les différentes structures Signataires du CPRDFOP Entreprises et organisations du secteur privé Chercheurs et universitaires Conseil économique, social et environnemental de Mayotte
Calendrier de réalisation	Déjà en cours et à poursuivre

Action 4.1.5	Développement d'un outil personnalisé pour guider les étudiants de Mayotte selon leur profil et leurs compétences
Changements attendus par cette action	 Avoir une représentation visuelle des taux de réussite des étudiants de Mayotte dans les différentes filières d'études. Afin de leur guider dans leur choix sur l'orientation sur les études supérieures. Une meilleurs traçabilité des parcours des étudiants. Plus de retours des diplômés pour contribuer au développement de Mayotte.
Pilote	• CUFR • CARIF OREF
Acteurs mobilisés	 Conseil Départemental (DGA Enseignement, Formation et Insertion) OREF CUFR CD LADOM
Calendrier de réalisation	Une fois par an à partir de 2024 jusqu'à la fin de validité de ce CPRDFOP



PRIORITÉ 4.2

ENQUÊTES & ÉTUDES

Action 4.2.1	Enquêtes Flash : pour identifier les besoins en compétences
Changements attendus par cette action	 Cette démarche va permettre d'anticiper la mutation de l'écosystème des secteurs et des métiers. Cette action va aider à identifier les opportunités de développement ou même la préservation des compétences.
Pilote	• CARIF OREF
Acteurs mobilisés	 ETAT Conseil Départemental Tous les acteurs de la formation Toutes structures pourvoyeuses de données
Calendrier de réalisation	A la validation du CPRDFOP et durant tout le long de son déploiement



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Aufil des années, l'île de Mayotte a connu une évolution démographique exponentielle. La croissance démographique s'établit à une moyenne de 4 % par an, ce qui équivaut à une augmentation de 8 800 habitants chaque année. En résumé, la population de Mayotte double en l'espace de vingt ans.

Estimation de la population (Source INSEE):

En 2023, le nombre d'habitants à Mayotte est estimé à 310 022.



Diversité Démographique à Mayotte

La tranche d'âge de 0 à 19 ans, comptabilise **166 691 résidents**, constituant ainsi une part significative de la population active en 2023.

À Mayotte, tout comme dans le reste de la France, les entreprises présentent une grande diversité en termes d'activités principales (agriculture, services, etc.), Cependant, à Mayotte, une majorité d'entreprises sont considérées comme «informelles», ce qui signifie que leurs activités n'ont pas été enregistrées auprès de l'administration au cours des trois dernières années.





Niveau d'éducation

A MAYOTTE en 2017, **73** % des personnes âgées de **15** ans ou plus sont sorties du système scolaire avec un diplôme qualifiant, comparé à 27 % en métropole. Cela fait de Mayotte la région de France avec le plus faible pourcentage de personnes diplômées.



Marché du travail

Le développement du secteur marchand à Mayotte est limité, en particulier dans l'industrie et le secteur tertiaire marchand, qui génèrent moins d'emplois par rapport à la moyenne nationale. En revanche, la part des emplois sur le **secteur tertiaire non marchand sur l'île est beaucoup plus importante** que dans les autres régions françaises, avec 55% pour MAYOTTE contre 31% des emplois pour les autres régions.





Activité et chômage

Mayotte souffre du taux de chômage le plus élevé parmi les départements d'Outre-mer.

À MAYOTTE en 2017, moins d'un tiers des personnes en âge de travailler occupaient un emploi, tandis que ce chiffre atteignait près des deux tiers dans les autres régions françaises (hors Mayotte).



Académie de Mayotte 2021-2022

Il est important de souligner que le contexte éducatif à Mayotte présente des défis uniques. **L'île est confrontée à des problèmes tels que des taux de scolarisation inégaux**, des infrastructures éducatives limitées et des disparités dans la qualité de l'enseignement. Ces défis peuvent avoir un impact sur l'accès à une éducation de qualité pour tous les élèves de Mayotte.





Les métiers les plus recherchés par bassin d'emploi mahorais en 2022

Agents d'entretien de locaux : Avec un nombre impressionnant de **978** offres d'emploi, les agents d'entretien de locaux sont en forte demande à Mayotte. Cela confirme la dynamique de développement des services support aux entreprises et administrations sur le territoire.

Professionnels de l'animation socioculturelle : Avec **507** offres d'emploi, les professionnels de l'animation socioculturelle répondent à une demande croissante liée à la jeunesse de Mayotte, qui représente plus de la moitié de la population.

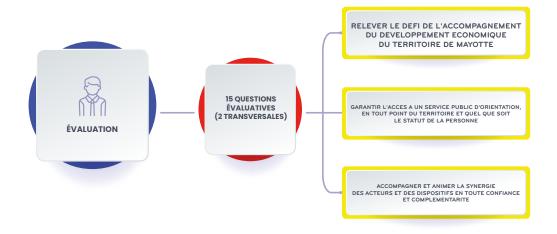


L'offre de formation

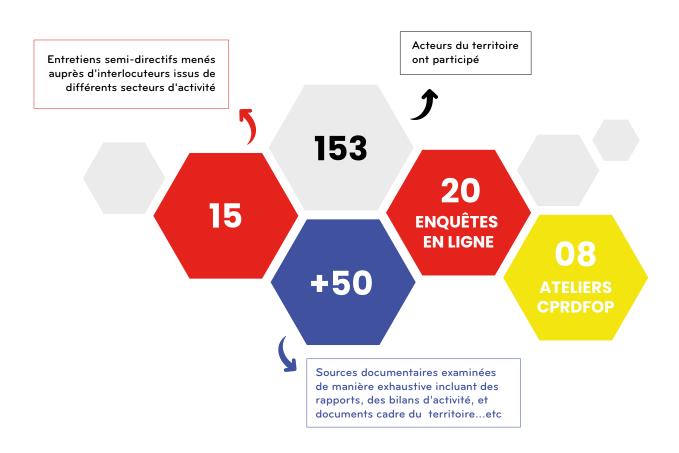
L'offre de formation par domaine reflète la diversité des besoins en compétences à Mayotte. Les secteurs tels que le **commerce**, le **marketing**, la **santé**, le **social**, le **transport** et la **logistique**, ainsi que le développement des compétences, bénéficient d'une offre de formation plus importante, témoignant de leur importance sur le marché du travail mahorais.

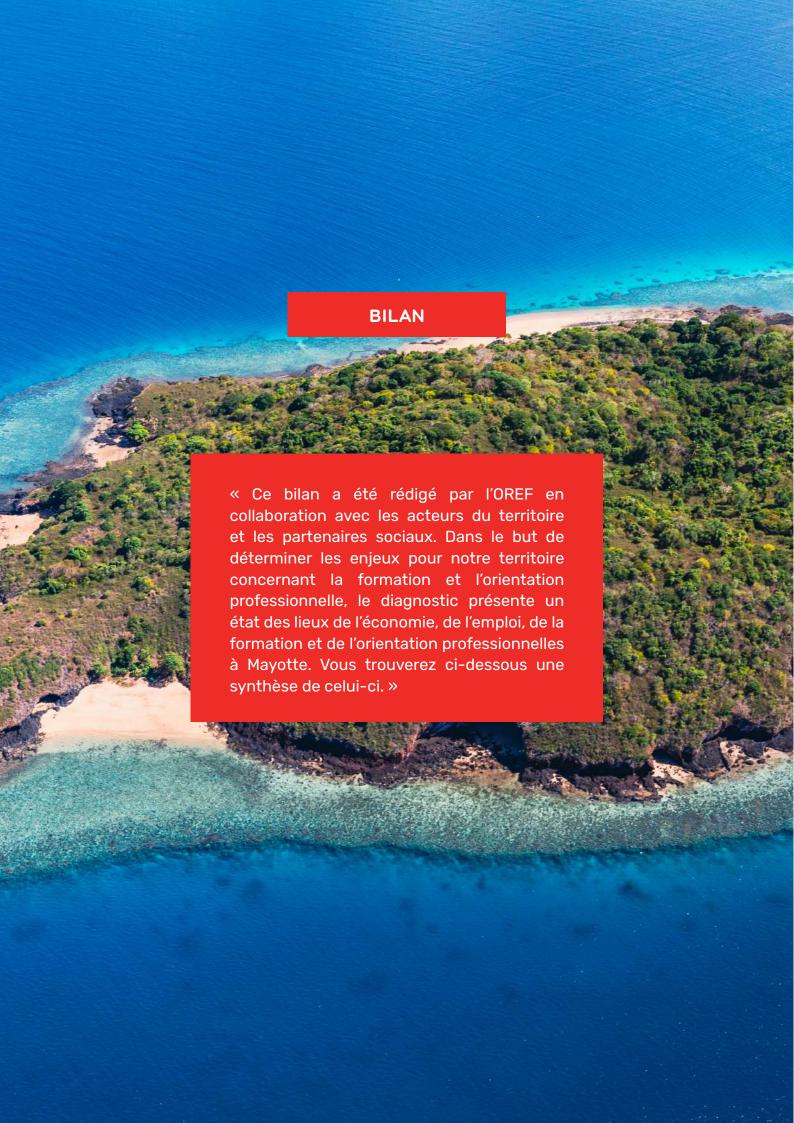


METHODOLOGIE ADOPTEE POUR L'ÉVALUATION DU CPRDFOP MAYOTTE



TRAVAUX MOBILISÉS POUR L'ÉVALUATION & ACTUALISATION DU CPRDFOP





ORIENTATION 1

RELEVER LE DÉFI DE L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE DE MAYOTTE

Associer la formation à tous les grands projets du territoire (dont le développement des filières majeures).	66% des entreprises interrogées ne trouvent pas une correspondance entre les formations et leurs besoins.
	Seul 14% des entrepreneurs interrogés ont ressenti une amélioration dans leur accompagnement à la montée en compétences.
	30% des entreprises interrogées ont pris connaissance des dispositifs de formation.
	Manque de projection et d'orientation des jeunes vers les filières porteuses.
Améliorer l'efficacité de la formation professionnelle continue.	+ 80 organismes de formation accompagnés à la certification QUALIOPI. 100% de réussite.
	82% des organismes de formations accompagnés ont mis en place des formations de qualité.
	Tous les organismes de formation sont satisfaits de leur accompagnement.
Renforcer les liens entre l'École et l'Entreprise.	Manque de dialogue et mutualisation entre les organismes de formation et les entreprises.
	Problématique du savoir être chez les jeunes stagiaires.
	+ 100 personnes ont été formées pour devenir tuteurs en entreprise.

ORIENTATION 2

GARANTIR L'ACCÈS À UN SERVICE PUBLIC D'ORIENTATION, EN TOUT POINT DU TERRITOIRE ET QUEL QUE SOIT LE STATUT DE LA PERSONNE

Assurer collectivement un premier niveau d'accueil et d'information (identique pour tous et à tous).	84% du public scolaire interrogé rencontre des difficultés pour accéder à l'information.
	64% de demandeur d'emploi interrogé rencontre des difficultés pour accéder à l'information.
	37% des personnes interrogées trouvent que le premier frein pour l'accès à l'information est l'accès à une connexion internet.
Adapter les contenus au contexte local.	Insuffisance des moyens alloués au public en situation de handicap.
	< 25% d'insertion du public handicapé.
	34% d'acteurs de l'EFOP identifient l'illettrisme et l'analphabétisme comme l'un des principaux freins qui limite l'accès à l'emploi.
Structurer la traçabilité des parcours d'orientation pour mieux sécuriser les parcours professionnels.	58% des structures ont mis en place des outils pour collecter des données consolidées pour le suivi de l'insertion de leur public après leur formation.
	80% des structures interrogées ne sont pas en capacité de faire un suivi de parcours plus de 6 mois.



ORIENTATION 3

ACCOMPAGNER ET ANIMER LA SYNERGIE DES ACTEURS ET DES DISPOSITIFS EN TOUTE CONFIANCE ET COMPLÉMENTARITÉ :

Développer la connaissance et son organisation au service de l'aide à la décision.	80% des acteurs interrogées jugent que le recueil des besoins en matière d'emploi, de formation et d'orientation professionnel est difficile.
	64% des structures interrogées disposent de moyens pour détecter les décrocheurs et les sortants des accompagnements.
	Manque de données sectorielles fraiches, actualisées de manière pluriannuelle.
Assurer le pilotage du CPRDF0P.	Absence d'un suivi des réalisations du précèdent CPRDFOP.
	75% des acteurs interrogés ont une méconnaissance du CPRDFOP.
	65% des acteurs interrogés ont conduit des actions en lien avec le CPRDFOP.



LISTE DES STRUCTURES CONTRIBUTRICES

CARIF OREF MAYOTTE
MEDEF
MISSION LOCALE
LADOM
CIO
RECTORAT MAYOTTE
GIP - FCIP
CFE - CGC
AGENCE REGIONALE DE SANTE DE MAYOTTE
CGTMA
PÔLE EMPLOI
MDPH
FMBTP
INSTITUT DES ETUDES EN SANTE
DCSSS (CONSEIL DEPARTEMENTAL)
LIGUE ENSEIGNEMENT
ATOUTS FORMATION
HODINA FORMATION
CROIX ROUGE
CFA – CFPPA
GAESA
MVK HOLDING
GRETA – CFA DE MAYOTTE
DAFPI
DPSU
GRAINES DE PEPSE
EAM
CESEM
CFE CGC
ENAM
CUFR MAYOTTE
UNITE TERRITORIAL DE LA DIRECTION MER SUD OCEAN INDIEN
GEMTIC
SERVICE PRO BTP
AGENCE DE TOURISME MAYOTTE
CHAMBRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE (CCI)
CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT
M'LEZI



ACRONYMES

AAP: Appel à Projet

ADIM : Agence de Développement d'Innovation de Mayotte

AFD : Agence Française de Développement

AGEFIPH: Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées

AFEST: Action de Formation En Situation de Travail

AKTO (MAYOTTE): Unique opérateur de compétences à Mayotte

ANAF: Association Nationale des Apprentis de France

ANLCI: Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

APAJH: Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés

ARS : Agence Régionale de Santé

ATPRO: Association de Transition Professionnelle

BGE: Boutique de Gestion Économique

BMO: Besoins en Main-d'œuvre

CARIF OREF : Centre d'Animation, de Ressources et d'Information sur la Formation / Observatoire Régional de

l'Emploi et de la Formation

CCI: Chambre de Commerce et d'Industrie

CD: Conseil Départemental

CDAPH: Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées

CEP: Conseiller en Évolution Professionnelle

CFA: Centre de Formation d'Apprentis

CDM : Cité des métiers

CIO: Centre d'Information et d'Orientation

CléA: Socle de connaissances et de compétences professionnelles

CHM: Centre Hospitalier de Mayotte

CMA : Chambre des métiers et de l'Artisanat

CPF: Compte Personnel de Formation

CPRDFOP: Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelle

CREFOP: Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle

CRESS : Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire

DEETS: Délégation à l'Emploi, à l'Enseignement Technique et Supérieur

EFOP: Emploi, Formation et Orientation Professionnelles

EPCI: Établissement Public de Coopération Intercommunale

ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail

FALC : Facile à Lire et à Comprendre

FIPHFP: Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique

FOAD: Formation Ouverte et À Distance

FSE : Fonds Social Européen

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques



LADOM: L'Agence De l'Outre-Mer pour la Mobilité

LSF: Langue de Signes Françaises

MDPH: Maison Départementale des Personnes Handicapées

MEDEF: Mouvement des Entreprises de France

OF: Organisme de Formation

OFA: Organisme de Formation par Apprentissage

OPCO: Opérateur de Compétences

PLIA : Plateforme de Lutte contre l'Illettrisme et l'Analphabétisme

PME: Petite et Moyenne Entreprise

PPRAP : Plateforme de Parcours Renfoncés d'Accès à la Professionnalisation

PRITH: Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés

PUIC : Pacte Ultramarin d'Investissement dans les Compétences

RQTH: Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

SAR: Schéma d'Aménagement Régional

SRESRI : Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation

SPRO: Service Public Régional de l'Orientation

SRDEII : Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation

TPE: Très Petite Entreprise

VAE : Validation des Acquis de l'expérience









Conseil départemental de Mayotte

Hôtel du département B.P 1010 - 97645 Mamoudzou Cedex

Contact

Tél : 02 69 66 10 00

Site web : www.mayotte.fr